

Référendum contre l'extension effrénée des autoroutes

Publié dans la Feuille fédérale le 10.10.2023

Référendum contre l'arrêté fédéral du 29 septembre 2023 sur l'étape d'aménagement 2023 des routes nationales.

Les citoyennes et citoyens suisses soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu de l'art. 141 de la Constitution fédérale et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 59a à 66), que l'arrêté fédéral du 29 septembre 2023 sur l'étape d'aménagement 2023 des routes nationales soit soumis au vote du peuple.

Seuls les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière fédérale dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main. Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'un référendum est punissable selon l'art. 281 respectivement l'art. 282 du Code pénal.

Expiration du délai référendaire : 18.01.2024 – Cette liste, entièrement ou partiellement remplie, doit être renvoyée rapidement au comité référendaire: Stop à la folie autoroutière c/o ATE Association transports et environnement, Aarberggasse 61, Case postale, 3001 Berne

N° postal :		Commune politique :		Canton :		Contrôle (laisser en blanc)
N°	Nom et Prénoms (écrire de sa propre main et si possible en majuscules)	Date de naissance (jour/mois/année)	Adresse exacte (rue et numéro)		Signature manuscrite	
1.						
2.						
3.						
4.						

Le comité du référendum se chargera de demander l'attestation de la qualité d'électeur des signataires ci-dessus.
Le / la fonctionnaire soussigné/e certifie que les _____ (nombre) signataires du référendum dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.
Le / la fonctionnaire compétent/e pour l'attestation (signature manuscrite et fonction officielle).

Lieu _____ Signature manuscrite _____
Date _____ Fonction officielle _____

Sceau

Veuillez plier, scotcher et déposer dans la boîte aux lettres.

Référendum contre l'extension effrénée des autoroutes

Le Parlement veut développer massivement les autoroutes à hauteur de 5 milliards de francs. Aujourd'hui déjà, le trafic routier est responsable d'environ un tiers des émissions de CO2 en Suisse. Il est urgent de développer l'offre de transports publics plutôt que de construire encore davantage d'autoroutes. **Signeras-tu le référendum contre l'extension des autoroutes?**

Financé par la communauté de WeCollect
Aidez-nous maintenant sur wecollect.ch/fr/faire-un-don



GAS/ECR/ICR

Nicht frankieren
Ne pas affranchir
Non affrancare

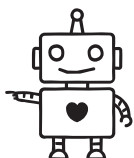


50840571
000107

DIE POST



Stop à la folie autoroutière c/o ATE
Association transports et environnement
Aarberggasse 61
Case postale
3001 Berne



Pour réussir la collecte de l'initiative nous dépendons des dons.

wecollect.ch/fr/projets/referendum-autoroute/faire-un-don

Davantage d'informations et feuilles de signature
wecollect.ch/fr/projets/referendum-autoroute